

Conditions d'adhésion 2016



Pièces à fournir

- Copies des diplômes obtenus (obligatoire même pour les anciens et même si déjà fournis)
- Relevé de sinistralité sur les 3 dernières années (sauf pour les adhérents 2015)

Conditions de règlement

Vous avez 2 possibilités de règlement : **chèque** ou **virement**.

Dans les 2 cas, inscrivez votre nom et votre adresse au dos de l'enveloppe.

➤ Paiement par chèque :

- Envoyez votre bulletin d'adhésion en original signé par voie postale et joignez 1 seul chèque provisionné à l'ordre du SNGP CKDA pour **un règlement global**, et un encaissement immédiat.

➤ Paiement par virement :

- Indiquez dans la rubrique « libellé » votre nom et ce à quoi vous cotisez (ex : *RC pro SNGP 2016 NOM Prénom, structure*)
- Postez ou maillez-nous votre bulletin d'adhésion et y joindre votre justificatif de virement.

Sans ces informations, votre paiement ne sera pas validé.

➤ Compte bancaire à créditer :

Domiciliation :	BRED PARIS CHATEAUDUN
Numéro de compte bancaire international (IBAN) :	FR76 1010 7001 7200 9107 2180 229
Code BIC	BREDFRPPXXX

Aucune demande d'assurance ne pourra être acceptée en cas d'arriéré de paiement.

